RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 15728
Numéro SIREN : 622 000 891
Nom ou dénomination : ABAX INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2022 sous le numéro de dépôt 33162

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIE — 1 2

Adresse de l'entreprise : 9 VOIE DE ISEINE 94290 VILLENEUVE-LE-ROI — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 6 2 2 0 0 0 8 9 1 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	81 730	AG 71 137	10 593
	Fonds commercial (1)	AH	640 286	AI	640 286
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 490 339	AK	1 490 339
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	192 000	AO 114 966	77 034
	Constructions	AP	8 426 663	AQ 7 806 234	620 430
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 804 995	AS 3 584 298	220 697
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 584 218	AU 1 297 732	286 486
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 628 577	CV	1 628 577
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	400	BG	400
	Autres immobilisations financières *	BH	346 004	BI	346 004
	TOTAL (II)	BJ	18 195 213	BK 12 874 367	5 320 846
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 854 768	BM 38 341	2 816 426
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	2 085 554	BS	2 085 554
	Marchandises	BT	86 673	BU 11 397	75 276
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 430 768	BW	1 430 768
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 053 188	BY 72 111	8 981 076
	Autres créances (3)	BZ	726 415	CA	726 415
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	462 059	CE	462 059
	Disponibilités	CF	1 202 773	CG	1 202 773
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	270 282	CI	270 282
	TOTAL (III)	CJ	18 172 479	CK 121 849	18 050 630
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	36 367 692	1A 12 996 216	23 371 475

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 400 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 07 DEC. 2022
SOUS LE N° 3316

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	116 160
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	3 716 239
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 054 889
	Subventions d'investissement	DJ	31 965
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	6 019 253
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	242 000
	Provisions pour charges	DQ	606 605
	TOTAL (III)	DR	848 605
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 396 611
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	970 318
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 562
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 244 468
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 327 480
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 400
	Autres dettes	EA	989 852
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	564 927
	TOTAL (IV)	EC	16 503 617
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	23 371 475

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 155 928
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	333 747	FB		FC	333 747	
	Production vendue biens *	FD	20 826 313	FE	3 218 062	FF	24 044 375	
	Production vendue services *	FG	126 679	FH	7 501	FI	134 180	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 286 739	FK	3 225 563	FL	24 512 302	
	Production stockée *					FM	(215 675)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	131 586	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 545	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	24 435 758	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	202 277	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 895)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	14 314 672	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(718 808)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 589 459	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	279 174	
	Salaires et traitements *					FY	3 704 921	
	Charges sociales (10)					FZ	1 597 755	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	439 290	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	15 358	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	17 000	
	Autres charges (12)					GE	10 478	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	23 445 680	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	990 078	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	315 308	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 265	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	6 208	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	324 781	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	59 852	
	Différences négatives de change					GS	5 652	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	65 504	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	259 277	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	1 249 355	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 214
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 701
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	19 915
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	4 936
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	267 778
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	77 225
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	349 940
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(330 024)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(135 558)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 780 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 725 565
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 054 889

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	70 716
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 234
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
REMB ASS		153
POUR SOLDE	4 936	7 062
CESSION IMMOS	8 615	12 310
AMORT SUBV INVESTISSEMENT		391

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

ABAX INDUSTRIE

9 VOIE DE ISEINE

94290 VILLENEUVE-LE-ROI

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 23 371 475,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 054 888,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

La SAS ABAX INDUSTRIES a absorbé sa filiale à 100% DPE avec effet au 1er janvier, et procédé à l'cquisition de la SAS ABAX DISTRIBUTION qu'elle a absorbée également avec effet au 1er janvier. Dans ces conditions les chiffres de l'activité en 2021 regroupent ceux des trois entités et ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu pour le stok en provenance de DPE et au CUMP pour celui provenant de la SAS ABAX INDUSTRIES.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu pour le stok en provenance de DPE et au CUMP pour celui provenant de la SAS ABAX INDUSTRIES.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu pour le stok en provenance de DPE et au CUMP pour celui provenant de la SAS ABAX INDUSTRIES.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Lors de l'acquisition de la SAS ABAX DISTRIBUTION les fonds de commerce figurant à l'actif de cette société ont été évalués à zéro. Dans ces conditions ces immobilisations incoporelles ont été mises u rebut pour 259 163 euro.

Lors de l'absorption de la SAS DPE il a été constaté un mali technique de 1 490 339 euro (après neutralisation des dividendes perçus pendant la période intercalire e 500.000 euros). Ce mali est assimilé au fonds de commerce de la SAS DPE.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

L'exercice 2021 a connu la fin des restrictions dues à la COVID. Les conséquences sur l'activité de la société étaient cependant limitées.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2021 la SAS ABAX INDUSTRIE a acqis la totalitédes parts de la SAS ABAX DISTRIBUTION. Elle a par ailleurs absorbé ses deux filiales, la SAS DPE et la SAS ABBAX DISTRIBUTION.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 640 286

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*2 130 625*		*2 130 625*	*%*
Fonds réévalué				*%*
Fonds reçu en apport				*%*
TOTAL	*2 130 625*		*2 130 625*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 18 195 213

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*696 268*	*1 782 773*	*266 685*	*2 212 356*
Immobilisations corporelles	*12 189 002*	*1 975 613*	*156 739*	*14 007 876*
Immobilisations financières	*3 631 315*	*1 782 482*	*3 438 816*	*1 974 981*
TOTAL	*16 516 585*	*5 540 868*	*3 862 240*	*18 195 213*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 12 874 367

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*40 607*	*38 052*	*7 522*	*71 137*
Immobilisations corporelles	*11 042 818*	*1 879 994*	*119 583*	*12 803 230*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*11 083 425*	*1 918 046*	*127 105*	*12 874 367*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droits similaires	17 773	17 371	402	3 ans
Logiciels dissociés	63 957	53 766	10 192	Non amortiss.
Fonds commercial	634 188	0	634 188	Non amortiss.
Fonds commercial aci	6 098	0	6 098	Non amortiss.
Mali technique fusion dpe fonds c	1 490 339	0	1 490 339	Non amortiss.
Amenagements terrain athis mons	92 000	92 000	0	4 ans
Amenagements terrain roissy	100 000	22 966	77 034	9 ans
Constr. s/sol d'autrui siège	1 206 566	1 206 566	0	20 ans
Constr. s/sol d'autrui bât. logis	3 382 839	3 382 839	0	de 1 à 11 ans
Constr. s/sol d'autrui bât. produ	2 680 063	2 495 412	184 651	de 7 à 16 ans
Constr. s/sol autrui station epur	91 973	91 973	0	1 ans
Constr sur sol autrui athis mons	277 191	225 203	51 988	de 5 à 10 ans
Construction sol d'autrui roissy	450 289	110 102	340 186	de 9 à 10 ans
Inst. gen. agent. const.	93 382	82 977	10 405	de 3 à 5 ans
Aai extension 2004	6 864	6 864	0	5 ans
Agencements logistiques	57 496	41 781	15 715	5 ans
Agencements labo/prod	180 000	162 516	17 484	de 5 à 13 ans
Matériel industriel	986 392	928 198	58 195	Non amortiss.
Matériel laboratoire dégressif	16 041	16 041	0	de 3 à 6 ans
Mat. out. lab degres recherche	156 312	144 676	11 636	de 3 à 6 ans
Matériel villeneuve amorti à 100%	82 015	82 015	0	de 4 à 6 ans
Matériel villeneuve amort. linéai	12 365	10 992	1 373	de 3 à 6 ans
Matériel villeneuve amort. dégres	1 918 535	1 843 900	74 636	de 3 à 8 ans
Matériel villeneuve anti-pollutio	403 496	403 496	0	de 1 à 6 ans
Matériel site athis mons	76 157	76 157	0	3 ans
Matériel site roissy	99 258	26 916	72 342	de 8 à 10 ans
Outillage industriel	54 423	51 907	2 516	Non amortiss.
Install usine	197 368	89 973	107 395	de 3 à 5 ans
Aai divers extension 2004	1 270	1 270	0	5 ans
Aai cellule 5 bis archives	6 573	6 259	314	5 ans
Aai cellule 5	7 179	7 179	0	5 ans
Agencements & installations usin	163 860	89 973	73 887	de 3 à 10 ans
Agencements & installations sièg	324 697	323 204	1 492	de 3 à 10 ans
Matériels de transport	41 825	35 904	5 921	Non amortiss.
Matériel de transport siège	289 850	198 112	91 738	Non amortiss.
Matériel de transport usine	321 895	278 443	43 452	de 3 à 5 ans
Materiel bureau et info.	63 043	50 396	12 648	Non amortiss.
Matériel bureau et info siège li	13 150	10 828	2 322	de 3 à 6 ans
Matériel bureau et info siège dég	91 621	70 094	21 527	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info laboratoi	611	185	426	de 1 à 5 ans
Mobilier soisy	32 783	0	32 783	5 ans
Mobilier bureau siège	27 694	52 711	-25 017	de 2 à 10 ans
Cheptel	800	800	0	de 3 à 5 ans
TOTAL	16 220 232	12 791 966	3 428 266	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 10 396 289

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*346 404*	*400*	*346 004*
Actif circulant & charges d'avance	*10 049 885*	*10 049 885*	
TOTAL	*10 396 289*	*10 050 285*	*346 004*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 121 849

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	*33 561*	*16 420*	*244*		*49 738*
Comptes de tiers	*84 776*	*34 624*	*47 289*		*72 111*
Comptes financiers					
Total	*118 338*	*51 044*	*47 533*		*121 849*

3.5 - Créances représentées par des effets de commerce = 45 294

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	*45 294*
Autres créances	
TOTAL	*45 294*

3.6 - Produits à recevoir par postes du bilan = 221 439

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*168 314*
Autres créances	*53 020*
Disponibilités	*104*
TOTAL	*221 439*

3.7 - Charges constatées d'avance = 270 282

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.8 - Informations complémentaires sur le bilan actif

La société a pris à bail un terrain nu qui est utilisé pour du stockage. Ce terrain devra être remis en état à la résiliation du bail. Le coût de cette remise en état a fait l'objet d'une évaluation (92.000 euros) et figure à l'actif du bilan (aménagement des terrains d'autrui) et a été amorti sur la durée prévisible du bail (4 ans) et une provision d'un égal montant a été constituée, qui sera reprise lors de la réalisation des travaux.

Cette opération a été renouvelée pour un deuxième terrain pris à bail. Une provision de 100.000 euros a été prévue pour la remise en état et qui sera dotée chaque année pendant 9 ans.

Au cours de l'exercice la société a absorbé ses deux filiales DPE et ABAX DISTRIBUTION.. Les variations des postes d'actif comprennent donc des variations (acquisitions, dotations aux amortissements, dotation au provisions) dues à l'intégration des actifs des filiales dans l'actif de la SAS ABAX INDUSTRIES.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*10000*	*100,00*	*1 000 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*10000*	*100,00*	*1 000 000*

4.2 - Provisions = 848 605

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*529 100*	*333 085*	*13 580*		*848 605*
TOTAL	*529 100*	*333 085*	*13 580*		*848 605*

4.3 - Etat des dettes = 16 495 055

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*6 396 611*	*1 017 564*	*4 728 912*	*650 135*
Dettes financières diverses	*970 318*	*1 676*	*968 642*	
Fournisseurs	*6 244 468*	*6 244 468*		
Dettes fiscales & sociales	*1 327 480*	*1 327 480*		
Dettes sur immobilisations	*1 400*	*1 400*		
Autres dettes	*989 852*	*989 852*		
Produits constatés d'avance	*564 927*	*564 927*		
TOTAL	*16 495 055*	*10 147 366*	*5 697 554*	*650 135*

4.4 - Dettes représentées par des effets de commerce = 533

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	*533*
Autres dettes	
TOTAL	*533*

4.5 - Charges à payer par postes du bilan = 1 751 893

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*524 787*
Dettes fiscales & sociales	*431 772*
Autres dettes	*795 334*
TOTAL	*1 751 893*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.6 - Produits constatés d'avance = 564 927

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.7 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Un compte de provision de 100.000 euros a été doté en contrepartie de l'immobilisation des travaux de remise en état d'un terrain pris à bail. Cette provision sera reprise lors de la réalisation de ces travaux.

Par ailleurs des prêts PGE ont été sucsrits pour 300.000 euros (BNP) et 1.200.000 euros (SG).

Lors de l'absorption de DPE et ABAX DISTRIBUTION la société sest retrouvée titulaire d deux nouveaux PGE de 400.000 euro et 200.000 euros.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 24 512 302

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*333 747*	*1,36 %*
Ventes de produits finis	*24 938 001*	*101,74 %*
Prestations de services	*27 067*	*0,11 %*
Produits des activités annexes	*107 113*	*0,44 %*
Rabais, remises & ristournes accord.	*-893 626*	*-3,65 %*
TOTAL	*24 512 302*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

La société a fait une demande de crédit Impôt recherche pour 135.558 euros.

Par ailleurs lors de l'absorption de lsa filiale DPE elle a constaté un produit financier de 314.206 euros.

Enfin los de l'acquisition de la SAS DISTRIBUTION il a été actée la non valeur des fonds de commerce figurant à l'actif de cette société.

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*34*	
Agents de maitrise & techniciens	*6*	
Employés		
Ouvriers	*56*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*96*	*0*

6.3 - Autres informations complémentaires

La charge future d'indemnité de fin de carrière est portée dans les comptes pour partie.
Le taux d'actualisation utilisé est de 0,7%, pour une augmentation de salaires annuelle de 2%, et un turnover variable de 0 à 10% selon l'age.
Elle a fait l'objet d'une évaluation selon la norme IAS19 pour 606.605 euros.

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 221 439

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*168 314*
Clients - factures à établir(41810000)	*168 314*
Autres créances :	*53 020*
Rrr a recevoir(40980000)	*751*
Personnel : notes de frais(42870500)	*8 470*
Produits à recevoir(46870000)	*43 799*
Disponibilités :	*104*
Int courus a recevoir(51870000)	*104*
TOTAL	*221 439*

8.2 - Charges constatées d'avance = 270 282

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	*270 282*
TOTAL	*270 282*

8.3 - Charges à payer = 1 751 893

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*524 787*
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	*524 787*
Dettes fiscales et sociales :	*431 772*
Personnel- congés à payer(42820000)	*148 560*
Personnel - congés payés(42861000)	*151 838*
Charges sociales sur cp(43820000)	*18 026*
Provisions charges sur cp(43860000)	*75 919*
Organismes sociaux - charges à payer(43860500)	*24 221*
Etat - charges à payer(44860000)	*13 208*
Autres dettes :	*795 334*
Tiers divers : charges à payer(46860000)	*5 557*
Rabais, remises, ristournes à accorder(41980000)	*789 777*
TOTAL	*1 751 893*

8.4 - Produits constatés d'avance = 564 927

Produits constatés d'avance	Montant
Produit constate d'avance(48700000)	*564 927*
TOTAL	*564 927*

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SA CELLANDE 2021 343030425	*385 476*	*822 709*	*100*	*1 627 977*	*1 627 977*			*2 414 002*	*22 333*	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ABAX INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)

Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

622 000 891 RCS CRÉTEIL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 1.054.889,00 euros, décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à concurrence de la somme de : 120.000,00 €

- Au poste « Autres réserves » à concurrence du solde, soit : 934.889,00 €

L'Assemblée Générale décide que ce dividende sera versé aux associés personnes physiques domiciliées en France qui possèdent 498 actions en pleine propriété, sur les 10.000 actions composant le capital social, à hauteur de 5.976,00 euros et comprendra le montant des prélèvements sociaux retenus à la source pour un montant de 1.027,87 euros (17,20 %). Il comprendra également le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 % pour un montant de 764,93 euros qui sera opéré par la société.

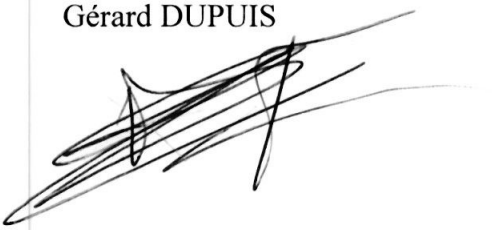
Il est précisé que ce prélèvement forfaitaire obligatoire n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu mais s'impute, l'année suivante, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus de l'année au cours de laquelle il a été opéré, que cet impôt soit calculé par application de l'imposition forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, ou, sur option globale du contribuable, par application du barème progressif.

Le solde du dividende, soit 114.024,00 euros, sera versé à la société FINANCIERE ABAX.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Fait à VILLENEUVE LE ROI, le 21 juin 2022.

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE
Gérard DUPUIS



ABAX INDUSTRIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »
622 000 891 RCS CRÉTEIL

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 21 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 1.054.889,00 euros, décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à concurrence de la somme de : 120.000,00 €

- Au poste « Autres réserves » à concurrence du solde, soit : 934.889,00 €

L'Assemblée Générale décide que ce dividende sera versé aux associés personnes physiques domiciliées en France qui possèdent 498 actions en pleine propriété, sur les 10.000 actions composant le capital social, à hauteur de 5.976,00 euros et comprendra le montant des prélèvements sociaux retenus à la source pour un montant de 1.027,87 euros (17,20 %). Il comprendra également le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 % pour un montant de 764,93 euros qui sera opéré par la société.

Il est précisé que ce prélèvement forfaitaire obligatoire n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu mais s'impute, l'année suivante, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus de l'année au cours de laquelle il a été opéré, que cet impôt soit calculé par application de l'imposition forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, ou, sur option globale du contribuable, par application du barème progressif.

Le solde du dividende, soit 114.024,00 euros, sera versé à la société FINANCIERE ABAX.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

La présidente du conseil de surveillance
Société ABAX
Représentée par Mme Anne COTON

(signature précédée de « copie certifiée conforme »)

Copie certifiée conforme



CHD
Audit - Ile de France

SAS ABAX INDUSTRIES

Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau

94290 – VILLENEUVE-LE-ROI

Paris, le 3 Juin 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAX INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JMB/LAM

commissaire aux comptes

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment au titre des évènements mentionnés au chapitre « Autres éléments significatifs de l'exercice » page 3 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion du Directoire et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

C.H.D Audit – Ile de France
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BULLIER

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.